



COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Du 6 Avril 2020 à 10h00 en visio conférence**

Présents en visio conférence : BRILLIARD M., POROLI F., CICCARIELLO C, PERARNAUD C, DOUMERGUE F, MIRAN P.

Présents en présents : LOOS P., GOMES D.

Absents excusés : VERGES B.,

Absents : LOPEZ MT.

Séance présidée par Monsieur Philippe LOOS, Maire

Après lecture de l'ordre du jour, La séance ouvre à 10h00.

Ordre du jour

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CM DU 10/03/2020

Le Conseil Municipal valide le CR à l'unanimité.

2. VOTE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VISIO CONFERENCE

Monsieur le Maire rappelle en ces circonstances de Covid 19 afin d'éviter une propagation du virus et d'assurer une continuité du service public des réunions du Conseil Municipal en visio conférences seront programmées. Selon l'ordonnance N° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19.

Dans les collectivités territoriales et leurs groupements, le maire peut décider que la réunion de l'organe délibérant se tient par visioconférence ou à défaut audioconférence.

Les convocations à la première réunion de l'organe délibérant à distance, précisant les modalités techniques de celles-ci, sont transmises par le maire par tout moyen. Le maire rend compte des diligences effectuées par ses soins lors de cette première réunion.

Sont déterminées par délibération au cours de cette première réunion :

- les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats ;
- les modalités de scrutin.

3. CONVENTION AVEC LE SYDEEL POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ROUTE DE MONT-LOUIS

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a transféré la compétence relative à l'éclairage public au SYDEEL,

Dans ce cadre, il rappelle les projets de travaux de modernisation du réseau d'éclairage public route de Mont Louis. Le montant de ces travaux s'élève à 179 015.00€ HT soit 214 818€ TTC en deux phases, une phase pour l'année 2020 et la seconde en 2021.

Le montant de la participation du SYDEEL 66 s'élève à 62 833.38€, ENEDIS s'élève à 33 300,00€, et celle de la commune à 118 684,62 €.

4. DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE L'AIDE A L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL (AIT) CONCERNANT LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ROUTE DE MONT-LOUIS

5.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi par le SYDEEL pour les travaux d'enfouissement des réseaux sur la route de Mont-Louis.

Le cout prévisionnel des travaux pour la tranche 1 est estimé à 89 507.20€ HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES		FINANCEMENT (Subventions, emprunts, fonds propres...)	
	MONTANT (HT)	ORIGINES	MONTANT (HT)
Travaux d'enfouissement des réseaux – Phase 1	89 507.20 €	Département AIT 2020 (26,30)	23 539.01 €
		Autofinancement	17 901.5 €
		SYDEEL	31 416.69 €
		ENEDIS	16 650 €
TOTAL	89 507.20 €	TOTAL	89 507.20 €

6. CESSION DE LA SNOWLICIOUS

Monsieur le Maire fait part au CM de la volonté de la société LACOMBE sise à Valloire de racheter la snowlicious acquise en 2017 à 152 500 € HT.

La société LACOMBE propose un prix de 140 000 € HT.

Le Conseil Municipal valide le principe de la vente et autorise le maire à poursuivre les négociations.

7. CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LE DEPLOIEMENT D'UN RESEAU PUBLIC DE FIBRE OPTIQUE SUR FORMIGUERES

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique (FTTH), le Département des Pyrénées Orientales fait réaliser des travaux par le groupement d'entreprises Axione Bouygues Energies et services afin que cette fibre puisse arriver dans les bâtiments, cités en annexe, propriété de la Commune de Formiguères.

Une convention doit donc être établie entre cet opérateur et la collectivité.

Elle n'entraîne ni contrepartie financière, ni obligation d'abonnement à l'opérateur.

8. VALIDATION DE L'ANALYSE DES OFFRES POUR LES TRAVAUX DE L AEP ROUTE DE MONT-LOUIS

Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée du compte-rendu de l'analyse des offres du marché de renouvellement du réseau AEP Route de Mont-Louis, qui après examen des offres a retenu la proposition de la société COLAS :

Le montant des travaux s'élève à 190 748,13€ HT.

9. QUESTIONS DIVERSES

Point sanitaire

Il est proposé pendant la période de confinement, en cette période de Covid 19 de couper l'éclairage public de 23h à 05h. Le confinement sera une période de test et permettra de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, et d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité.

Concernant le marché le samedi matin on prolonge la fermeture jusqu'aux prochaines mesures du Gouvernement.

Point sanitaire pas de cas avérés de Covid 19 sur Formiguères.

A voir l'évolution du Covid 19 par rapport aux manifestations sur l'année 2020, pour le moment pas de programmation.

Fin de la séance à 11h15.